

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/06/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 10

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

30/05/2025

Date d'affichage

30/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six juin, l'Assemblée Délibérante, à 18h30, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DEMOURON Eric.

Etaient présents :

M. COQUILLON Yves, Mme DELOGE Sylvie, M. DEMOURON Eric, M. GUILLIER Amaury, M. LAUREAU Alain, M. MARTIN François, Mme MILLOT Agnès, Mme PERRIER Catherine

Procuration(s) :

M. PICARD Hervé donne pouvoir à Mme PERRIER Catherine

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. PICARD Hervé
M. LAURENCON Benoît

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DELOGE Sylvie

Numéro interne de l'acte : DELIB2025_23BIS

Objet : Vente d'un terrain communal

Suite à la délibération du 20 décembre 2007 autorisant la vente d'une portion du domaine privé communal à M. [redacted] vente n'ayant pu avoir lieu, et suite à la demande de M. [redacted] d'acquérir cette même parcelle sise à côté de la parcelle F 526, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE la vente du terrain communal situé à côté de la parcelle F 526 à Lédavrée rue de Nan-sous-Thil à M. [redacted] au prix de 600 €, les frais de géomètre et de notaire restant à la charge de l'acquéreur ;

- AUTORISE M. le Maire à signer l'acte de vente et tout document se rapportant à cette opération.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CLAMEREY

Le Maire, Eric DEMOURON

Le Secrétaire de séance, Sylvie
DELOGE



Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le 27/06/2025



ID : 021-212101778-20250606-DELIB2025_23BIS-DE